

Année scolaire 2018-2019



Conseil d'école n°1

13 Novembre 2018

Ouverture de la séance à : 18h05

Excusés : M MESLET (IEN)

Présents :

Enseignants	Représentants des parents	Elus	DDEN
- Mme COUTURIER - Mme HELIGON - Mme JOUAULT - M.GUAIS - M.CORNU - Mme HUIDAL - Mme LANDRON	- Mme PESLIER - Mme BOUTEMY - Mme CADET - Mme DELANOE - Mme PAQUICO - Mme EDET	- M.GADBIN (maire) - Mme LARDEUX (adjointe)	- M.THEBAULT

Secrétaire de séance : Mme LANDRON

Ordre du jour

- Tour de table pour présentation
- Résultats des élections
- Rôle du Conseil d'école
- Informations sur l'organisation pédagogique
- Mise en place des études dirigées
- Projets passés et à venir
- Projet ENIR
- Questions diverses

1. Tour de table pour présentation

M.THEBAULT rappelle les missions du DDEN.

2. Résultats des élections de représentants de parents

NOMBRE D'ELECTEURS INSCRITS	:	215		
NOMBRE DE VOTANTS	:	109	soit	50.70 % (40.19% en 2017)
BULLETIN BLANCS ou NULS	:	15		
SUFFRAGES EXPRIMES (S)	:	94		
NOMBRE DE SIEGES A POUVOIR (N)	:	7		
NOMBRE DE SIEGES POURVUS	:	7		

ONT ETE PROCLAMES ELUS

LISTES	TITULAIRES + SUPPLEANT	
<u>Indépendante</u> <u>Regroupement</u> <u>de parents</u>	1 PESLIER	Malika
	2 BOUTEMY	Marie-Charlotte
	3 CADET	Virginie
	4 DELANOE	Christelle
	5 PAQUICO	Michaël
	6 PAQUICO	Jessie
	7 EDET	Mélinda
	8 MADIOT	Alexandrine

Commentaires :

Le directeur se félicite de l'augmentation du nombre de votants (+10%) par rapport à 2017. Il remarque un fait nouveau : l'apparition plus nombreuse aussi des bulletins nuls (liste rayée)

3. Rôle du conseil d'école

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

1 - Vote le règlement intérieur de l'école.

2 - Etablit le projet d'organisation de la semaine scolaire conformément aux **articles D.521-10 à D.521-13 du code de l'Éducation**.

3 - Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :

- Les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;
- L'utilisation des moyens alloués à l'école ;
- Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ;
- Les activités périscolaires ;
- La restauration scolaire ;
- L'hygiène scolaire ;
- La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.

4 - Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.

5 - En fonction de ces éléments, le conseil adopte le projet d'école.

6 - Il donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par **l'article L.216-1**.

7 - Il est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, conformément à **l'article L.212-15**.

4. Organisation pédagogique

A. Répartition des classes à la rentrée (160 enfants)

Classe 1 (26)	Classe 2 (23)	Classe 3 (20)	Classe 4 (23)	Classe 5 (25)	Classe 6 (21)	Classe 7 (22)
4 TPS 13 PS 9 MS	10 MS 13 GS	8 GS 12 CP	6 CP 17 CE1	25 CE2	21 CM1	22 CM2
Mme COUTURIER	Mme HELIGON	Mme JOUAULT	M. GUAIS	M. CORNU Mme NERRE	Mme HUIDAL	Mme LANDRON
Mme TOUIN (ATSEM)	Mme CLAUDE (ATSEM)	Mme ROHART (SERVICE CIVIQUE)				

- 2 enfants ont quitté l'école à la Toussaint (CE2 – CM2). 2 vont la quitter en fin de semaine (CP – PS) et 2 vont la quitter à Noël (MS – PS).
- 21 départs de CM2 en juin
- Total restant fin juin sans les 2016 : 129. Arrivées en septembre de 9 enfants de 2016 soit **138 en 09/19 !**
 - Des locatifs sont disponibles sur la commune mais les nouveaux arrivants ne scolarisent pas forcément leurs enfants à l'école de Coudray. Que faire ?

Commentaires :

- *Les effectifs par classe permettent un travail de qualité et favorisent l'accueil des TPS.*
- *Le risque de fermeture à la rentrée 2019 est grand. Le directeur rappelle la nécessité de prendre contact avec les familles nouvelles sur Coudray pour les convaincre d'y scolariser leurs enfants. Il faut réagir maintenant et ne pas attendre la décision officielle de fermeture.*
- *Une maman s'interroge sur les conséquences de la création de la commune nouvelle « Bierné les villages ». Cette commune disposera d'une école publique (Bierné) ; quel avenir pour les enfants d'Argenton scolarisés à Coudray ? Quelle participation financière de la commune d'Argenton ?*
- *Le maire évoque le peu de demandes de familles avec enfants pour louer les logements Mayenne Habitat et la difficulté qu'il rencontre à connaître les nouveaux habitants qui ne viennent pas ou peu se manifester en mairie.*

B. Horaires et Fonctionnement

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h30 - 08h50		APC	APC	APC	
09h00 - 12h00	classe	classe	classe	classe	classe
13h45 - 16h00	classe	classe		classe	classe
16h00 - 16h15					
16h15 - 17h00	études			études	

- Décloisonnement chaque début d'après-midi pour les classes de PS à CP.
- APC trois matins par semaine réservées à un public désigné par les enseignants avec accord des familles. Fonctionnement par période.
- Etudes dirigées le lundi, mardi et jeudi de 16h15 à 17h00

C. Evaluations nationales CP – CE1 (fin septembre)

- CE1 : 17 élèves

	Groupe à besoin particulier (réussite < 25 %)	25 % < Groupe fragile < 50 %	Acquisitions attendues ≥ 50 %
Français	0	6	11
Maths	7	7	3

- CP : 17 élèves

	Groupe à besoin particulier (réussite < 25 %)	25 % < Groupe fragile < 50 %	Acquisitions attendues ≥ 50 %
Français	4	13	0
Maths	4	9	4

Commentaires :

- *Passation très longue, présentation peu lisible et restitution complexe*
- *Certaines compétences évaluées sur deux items simplement ont pu pénaliser des élèves en les classant dans la catégorie « fragile ».*
- *Le directeur rappelle son attachement à ces évaluations et même si la forme n'a pas été satisfaisante cette année, sur le fond, c'est un bon outil pour une école.*

5. Mise en place des études dirigées

- L'équipe enseignante a mis en place des études dirigées pour deux catégories d'enfants :
 - ceux qui ont de longues journées (TAP et/ou garderie)
 - ceux qui manquent encore d'organisation dans la gestion de leur travail.
- Les horaires sont 16h15 à 17h00 les lundi, mardi et jeudi
- L'encadrement est assuré par Mélinda ROHART, volontaire en service civique sous la responsabilité du directeur.
- Comme les APC, les enfants choisis par les enseignants le sont pour une période.

Commentaires :

- *La liste des enfants participant sera transmise aux animatrices TAP.*
- *Une maman pense que les études dirigées font doublon avec ce qu'elle peut proposer à la maison à ses enfants. Le directeur lui conseille de faire le bilan en fin de période.*

6. Projets de l'année

- Culture
 - Spectacle au Carré, Cinéma avec Atmosphères, bibliothèque municipale, médiathèque, expositions chapelle du Genêteil (en lien avec le projet cirque), projet classes 6-7 avec Jérôme DOITEE (projet grande guerre : centenaire de l'armistice 1918)
- Sport

- Intervention d'un éducateur de la communauté de communes pour le tir à l'arc (classe 7 première période), l'escalade (classe 6 quatrième période) et pour l'escrime (classe 6 et 7 troisième période)
- Piscine pour CP-CE1-CM2 le vendredi après-midi de 14h40 à 15h20 lors de la 3^{ème} période (17/12 au 22/03)
- Piscine pour les CE2-CM1 le vendredi après-midi de 14h40 à 15h20 lors de la 5^{ème} période du 01/04 au 21/06
- Projet avec Anjou Sport Nature (en attente de contact)
- Arts
 - classe cirque avec toutes les classes du 03 juin au 14 juin 2019 (compagnie Métropole)

Remerciements à l'Association de Parents d'Elèves et à la Mairie, partenaires précieux pour le financement de ces sorties.

Commentaires :

- *La demande de subvention déposée par le directeur auprès de la DAAC (Délégation Artistique Action Culturelle) pour le projet cirque n'a pas été retenue au motif qu'il y avait trop de demandes.*

7. Projet ENIR (Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité)

Projet pédagogique

Axe n° 1
Compléter la différenciation des enseignements
Axe n° 2
Encourager la relation école/familles
Axe n° 3
Communiquer, échanger, collaborer
Autres axes
Initier les élèves à la programmation

Financement

Nature	Détail des éléments demandés	Coût de l'action école	dont subvention de l'état demandée
<i>Équipements numériques de la classe</i>	1 ordinateur portable par classe avec logiciel microsoft office 2016 standard éducation	5133 €	2566 €
	HUB USB 4 ports	132 €	66 €
<i>Équipement des élèves avec une solution de type « classe mobile »</i>	12 tablettes android avec coque robuste	3672 €	1836 €
<i>Équipements numériques de l'école</i>	1 enceinte bluetooth par classe	840 €	420 €

	5 set d'activités pour programmation (robot) cycle 2	246 €	123 €
	5 set d'activités pour programmation (robot) cycle 3	348 €	174 €
	1 caméra HP HD par classe	273 €	136 €
<i>Services numériques permettant les échanges entre les enseignants, élèves et parents</i>	4 Appareils photo numérique (1 pour 2 classes environ)	560 €	280 €
<i>Services nécessaires au déploiement des usages numériques en classe</i>			
<i>Dépenses d'ingénierie et d'accompagnement à la mise en place du projet</i>	Installation des ordinateurs portables et installation des logiciels ; installation des tablettes ; paramétrage réseau et imprimante ; accès au serveur de données	900 €	450 €
TOTAL		12104 €	6052 €

Rappel : coût minimum du projet de 4000 €, subvention de l'état de 50% plafonnée à 7000 €

- Selon l'Inspection Académique, les projets ont de bonnes chances d'aboutir ; l'enveloppe allouée étant quand même conséquente.
- Dépôt des dossiers : date limite le 30/11 (celui de Coudray jumelé avec Ménil a été envoyé le 19/10)

Commentaires :

- *Les élus précisent que la somme restant à charge pour la commune sera à intégrer au budget 2019*
- *Le directeur précise que cet équipement complètera celui déjà financé par la commune en 2017 et permettra à l'école de disposer d'un ensemble numérique moderne et fonctionnel.*

8. Questions diverses

- *Une famille s'étonne de ne pas avoir vu le directeur de l'école à la représentation « Projet Grande Guerre » le 11 novembre au Carré.*
 - *Celui-ci répond que, bien que directeur, il a aussi des engagements privés et que sa position restera toujours la même, à savoir qu'il ne se rendra pas disponible pour l'école sur du temps privé. Il précise que ce projet a pu exister parce que des enseignants ont accepté cette contrainte ; il les en remercie.*
 - *Le directeur rappelle aussi qu'il a accepté de partir en classe découverte en janvier 2018 pour que celle-ci puisse avoir lieu !*
 - *Une maman profite de ce moment pour évoquer la réunion de rentrée au cours de laquelle elle a trouvé que le directeur avait été un peu excessif quand il a rappelé aux parents qu'il n'accepterait pas qu'on vienne attaquer les enseignants sur leur*

pédagogie. Le directeur confirme ce qu'il a pu dire en précisant que personne en particulier n'était visé mais qu'il souhaitait que les choses soient dites. Cela n'empêche pas le dialogue bien au contraire puisque le projet d'école contient un axe en lien direct avec la relation parents-école-enseignants.

- *Une famille demande à ce que les parents soient contactés par téléphone quand leur enfant est absent et que l'école n'a pas été prévenue (cas des enfants venant seuls)*
 - *Le directeur s'étonne de cette remarque puisqu'il a lui-même demandé aux enseignants de le faire systématiquement et que cette procédure a été annoncée à la réunion de rentrée*
- *Une famille demande que les animatrices de la garderie puissent s'adapter aux enfants lors des leçons du soir.*
 - *Les élus rappellent qu'il ne s'agit pas d'études dirigées mais simplement d'un service sur du temps garderie.*
- *Une famille s'étonne que la cantinière soit seule le mercredi midi pour surveiller et aider les enfants. Une autre est surprise de savoir qu'un jeune enfant circule entre les tables pendant le repas alors qu'il est demandé aux autres de rester assis.*
 - *Les élus confirment que la cantinière est bien seule pour gérer 18 à 20 enfants dont des grands qui, ainsi, apportent très volontiers une aide auprès des plus jeunes. Ils en profitent pour évoquer la formation que vont suivre les cantinières sur le thème « appréhender les enfants difficiles ». Cette formation sera un plus pour le personnel qui, de plus en plus, comme les enseignants, doit s'adapter aux cas individuels.*
 - *Une réunion a eu lieu dernièrement au sujet de la cantine; il est dommage que ces points n'aient pas été abordés par les familles.*
- *Une famille remercie l'équipe pédagogique pour son travail et apprécie la disponibilité de l'enseignante de leur fille. Cette famille met en avant les nombreuses activités proposées et les projets mis en place. Une autre famille se félicite de l'équipe pédagogique qui montre combien elle est soudée et apprécie d'avoir pu échanger avec les enseignantes lors du spectacle le 11 novembre sur un temps hors-scolaire.*
 - *Le directeur apprécie ces remarques positives sur l'équipe enseignante qu'il espère conserver dans son intégralité en septembre 2019.*

Clôture de la séance à 19h55